

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **mercredi 24 avril 2019, à 17 h 30, au local 258** de l'EPSH, située au 600, boulevard Casavant Est, à Saint-Hyacinthe.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bélaïr, Jonathan, représentant des groupes socio-économiques
Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques
Chamberland, Karine, représentante du personnel de soutien et secrétaire d'assemblée
Deslandes, Mathieu, représentant des élèves
Dionne, Nathalie, représentante du personnel professionnel
Lamontagne, Gina, représentante du personnel enseignant
Laplante, Louis-Philippe, représentant des groupes socio-économiques
Lapointe, Claude, représentant des groupes socio-économiques
Marsan, Julie, représentante du personnel de soutien
Pedneault, René, représentant des groupes socio-économiques
Pouliot, Bruce-Frédéric, représentant des élèves
Rowden, Carole, représentante du personnel enseignant

Sont absents (es), mesdames et monsieur:

Audette, Nathalie, représentante du personnel enseignant
Laplante, Louis-Philippe, représentant des groupes socio-économiques
Rouab, Malika, représentant du personnel enseignant

Sont également présents, mesdames et messieurs :

Arbour, Yanik, directrice adjointe
Bérubé, Carl, directeur
Simard, Élyse, commissaire

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Stéphane Brennan procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 17 h 32.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Monsieur Brennan présente l'ordre du jour de la rencontre.

Madame Carole Rowden propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par monsieur René Pedneault.

CET 18-19-04-01

Adopté à l'unanimité.

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 mars 2019

Monsieur Carl Bérubé présente le procès-verbal de la séance tenue le 20 mars 2019.

Quelques précisions sont apportées :

Au point 6.2, Budget révisé 2018-2019 (adoption) : monsieur Carl Bérubé précise que les dépenses créées aux mesures pour les ressources éducatives numériques et la formation continue technologies numériques ont été regroupées sous la rubrique « Ressources éducatives et technologies numériques ».

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Au point 7.0, Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (consultation) : madame Gina Lamontagne demande que les numéros des deux (2) locaux de l'Immeuble Bouchard qui seront retirés de l'acte d'établissement soient précisés. Les locaux B108-1 et B114-1 de l'Immeuble Bouchard seront retirés de l'acte d'établissement.

Au point 8.0, Projet éducatif 2019-2022 (consultation) : une précision est apportée à la dernière phrase, soit : madame Nathalie Dionne souligne l'excellent travail fait en lien avec le Projet éducatif.

Monsieur René Pedneault propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 20 mars 2019 et il est secondé par madame Carole Rowden.

CET 18-19-04-02

Adopté à l'unanimité.

4.0

Période de questions du public

Aucun public n'est présent à cette séance.

5.0

Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

6.0

Règlements du centre 2019-2020 (approbation)

Madame Yanik Arbour présente le guide de l'élève. Elle explique que les renseignements changent très peu mais que les regroupements d'informations ont été modifiés afin de faciliter la compréhension. Une discussion s'ouvre et quelques petites modifications mineures seront effectuées. Monsieur Mathieu Deslandes demande que la page « Ressources d'aide » soit placée au début du guide de l'élève. Cette page sera placée tout de suite après la table des matières.

CET 18-19-04-03

Monsieur Jonathan Bélair propose l'adoption du Guide de l'élève 2019-2020 avec les modifications proposées et il est secondé par madame Nathalie Dionne.

Adopté à l'unanimité.

CET 18-19-04-04

Madame Carole Rowden propose l'adoption des Règlements spécifiques et est secondé par monsieur Mathieu Deslandes.

Adopté à l'unanimité.

7.0

Projet éducatif 2019-2022 (adoption)

Madame Yanik Arbour présente le projet éducatif qui sera soumis à la Direction générale. Elle mentionne que les membres du Conseil d'établissement pourraient être interpellés par courriel d'ici le 5 juin prochain si des modifications étaient souhaitées par la Direction générale, sinon un suivi sera fait à la prochaine séance du Conseil d'établissement.

Madame Carole Rowden fait remarquer qu'il manque de l'information à la fin de la page 3. Madame Arbour dit qu'effectivement, il manque un (1) paragraphe.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Madame Rowden demande s'il sera obligatoire pour les enseignants de participer au comité Projet éducatif. Madame Arbour dit qu'il serait souhaitable qu'il y ait un (1) enseignant par département qui participe à ce comité.

Madame Lamontagne mentionne que le nombre de comité est lourd à porter dans les programmes où il n'y a qu'un ou deux enseignants. Monsieur Bérubé mentionne que le nombre de comités pour l'an prochain est le même depuis plusieurs années et que le nombre de rencontres pour certains comités a été réduit et qu'une attention est portée pour la réalité des départements avec un ou deux enseignants quant aux comités pour lesquels une présence est requise. Toutefois, pour le comité Projet éducatif, la présence de chaque département est importante.

Une correction sera faite à la page 5 à la 5^e puce suite aux informations données par madame Nathalie Dionne. Le texte sera changé par : « offre des services personnalisés de conseil en orientation et en informations scolaires et professionnelles, de psychoéducation et d'accompagnement pour les demandes de prêts et bourses et l'organisation des loisirs.

Madame Rowden propose l'adoption du Projet éducatif 2019-2022 et elle est secondé par monsieur Deslandes.

CET 18-19-04-05

Adopté à l'unanimité.

8.0

Critères de sélection pour la direction du centre (consultation)

Monsieur Bérubé présente le document et explique que ce travail est fait chaque année dans chaque établissement pour outiller le comité de sélection si un changement de direction devenait nécessaire.

Une discussion suit et il est décidé qu'une consultation sous forme de sondage auprès des membres sera faite pour la partie « Répondre aux valeurs et aux besoins de notre milieu ». Le document sera par la suite complété et envoyé à la Direction générale.

Madame Élyse Simard quitte à 18h55.

9.0

Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2019-2020 (consultation)

Monsieur Bérubé présente le document « Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2019-2020 » et donne des explications pour les nouveaux membres du Conseil d'établissement.

Aucune modification n'est proposée.

10.0

Informations

10.1

Demandes d'admission 2019-2020 / état de situation

Monsieur Bérubé présente l'état de situation des demandes d'admission et mentionne que nous aurons un portrait plus clair après la soirée portes ouvertes du 30 avril prochain.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Nous avons actuellement quarante-six (46) demandes de plus que l'an passé mais réparties différemment.

Monsieur Deslandes demande s'il est possible de faire des admissions plus tard en septembre s'il y a des places qui deviennent disponibles. Monsieur Bérubé répond qu'il est difficile d'admettre des nouveaux élèves après un certain nombre de jours en début d'année car il y a déjà des apprentissages essentiels qui se font rapidement dès la rentrée.

10.2 Portes ouvertes

Monsieur Bérubé nous informe qu'il y aura une soirée portes ouvertes de tous nos immeubles qui se déroulera le 30 avril prochain de 16h à 19h.

Monsieur René Pedneault mentionne qu'il est important de diffuser l'information par les médias sociaux et également de l'acheminer à nos partenaires.

10.3 Gala méritas

Monsieur Bérubé nous informe que le Gala Méritas aura lieu le 12 juin prochain et qu'une invitation sera envoyée aux membres du Conseil d'établissement.

10.4 Autres

Aucun point.

Levée de l'assemblée

CET 18-19-04-06

Madame Carole Rowden propose la levée de l'assemblée à 19 h 25 et elle est secondé par Monsieur René Pedneault.

Le président,

Le directeur,

Stéphane Brennan

Carl Bérubé